



RAPPEL

Experts-conseils en environnement
et en gestion de l'eau

(<https://www.rappel.qc.ca/>)

MENU ▾

Les pratiques riveraines

Artificialisation des rives (/publications/informations-techniques/vie-riveraine/pratiques-riveraines.html#artificialisation)

Renaturalisation des rives (/publications/informations-techniques/vie-riveraine/pratiques-riveraines.html#renat)

Pour un grand nombre de riverains, le choix de vivre au bord d'un lac ou d'un cours d'eau est grandement motivé par le besoin de tranquillité et de beauté des lieux. Fuyant le béton et l'air vicié des zones urbaines, les gens retrouvent en campagne des paysages naturels, une faune et une flore diversifiée et un calme inexistant en ville.



Cependant, force est de constater que, par méconnaissance ou inexpérience, les gens endommagent eux-mêmes cet environnement en y transposant leurs habitudes urbaines. L'aménagement des terrains, en ne tenant pas compte du milieu (dénaturalisation des rives, utilisation importante de produits polluants, techniques d'aménagement inadéquates, etc.), a pour effet de menacer dangereusement l'écosystème aquatique, créant de sérieux problèmes écologiques. De plus, cette insouciance, bien souvent involontaire, a aussi pour conséquence de faire perdre aux riverains ce qu'ils venaient justement chercher en campagne, c'est-à-dire la beauté et le calme de l'endroit.

Artificialisation des rives

Le terme artificialisation représente tout ce qui n'est pas naturel au bord d'un lac. Il s'agit de tout aménagement que l'on peut trouver sur le bord d'un lac et qui a été réalisé et est entretenu par l'être humain. Le problème est majeur lorsque l'on retrouve des matériaux inertes en bordure d'un plan d'eau.



Ces éléments artificiels sont souvent près ou même dans l'eau et nuisent à l'environnement immédiat du milieu riverain. Bref, il s'agit d'aménagement du littoral ou de la bande riveraine qui dégradent la qualité du plan d'eau parce qu'ils entraînent des conséquences telles que l'érosion, le réchauffement de l'eau, etc.

La qualité de l'eau de certains lacs montre un degré de vieillissement du lac considérablement plus élevé que celui d'autres plans d'eau. Il est évident que l'eau d'un lac qui se réchauffe à cause d'éléments artificiels et qui subit une érosion des rives à cause du manque de végétation stabilisatrice s'envase plus rapidement et voit sa concentration entre autres en phosphore augmentée. Ce sont des éléments qui occasionnent le vieillissement prématuré d'un plan d'eau et qui font proliférer les plantes aquatiques et les algues.

Les éléments contribuant à dégrader le caractère naturel de la rive et qui peuvent être considérés comme artificialisant sont l'enrochement, le mur de béton, le mur de bois, le gabion (</publications/informations-techniques/glossaire.html#gabion>), le quai, le remblai, l'abri à bateau, le débarcadère, le bâtiment, le chemin de gravier, le chemin d'asphalte, la pelouse, le sol mis à nu, la piscine, le patio.

1. Une propriété riveraine où la rive est artificialisée, c'est-à-dire l'endroit où l'on a remplacé les arbustes et les arbres de la bande riveraine par du gazon et où l'on fait l'épandage de phosphates (</publications/informations-techniques/glossaire.html#phosphates>) sur la pelouse, envoie autant de phosphore dans le lac que sept propriétés où l'on a une végétation riveraine et où l'on fait attention pour protéger le plan d'eau.
2. Plus de la moitié des phosphates épandus sur la pelouse située près d'un plan d'eau aboutit dans le plan d'eau, soit par l'entremise du ruissellement de surface ou de la nappe phréatique.
3. Un kilogramme d'engrais phosphoré déversé dans un plan d'eau fournit assez d'éléments nutritifs pour produire 500 kilogrammes d'algues et de plantes aquatiques.

Renaturalisation des rives

Situation

Depuis les 35 dernières années, les rives des lacs et des cours d'eau ont subi des transformations inquiétantes de leurs caractéristiques naturelles. Selon des études menées par Rappel (1998-1999), plus de 59 % des rives habitées sont considérées comme étant artificielles et les plans d'eau prennent en charge une concentration massive de phosphore. D'une certaine façon, la ville a été transportée à la campagne, activant ainsi le vieillissement prématuré des lacs et des cours d'eau.

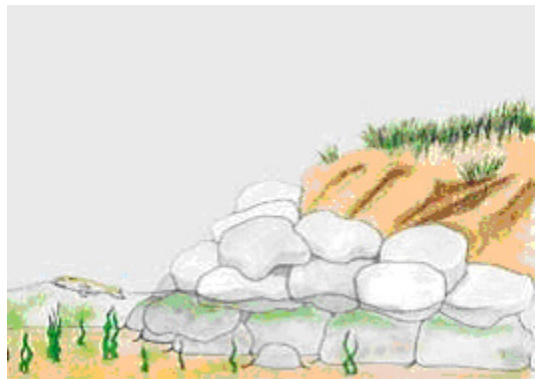
Ces observations alarmantes ont amené le RAPPEL à proposer un guide qui se veut un outil pratique afin d'aménager les rives d'une manière respectueuse de l'environnement.

Pour contrer l'artificialisation des rives

Le déboisement et l'aménagement artificiel des rives génèrent des conséquences déplorables pour l'environnement. La solution proposée pour y remédier consiste en la renaturalisation de ces rives en créant une bande végétale riveraine.

Désavantages d'une rive aménagée artificiellement :

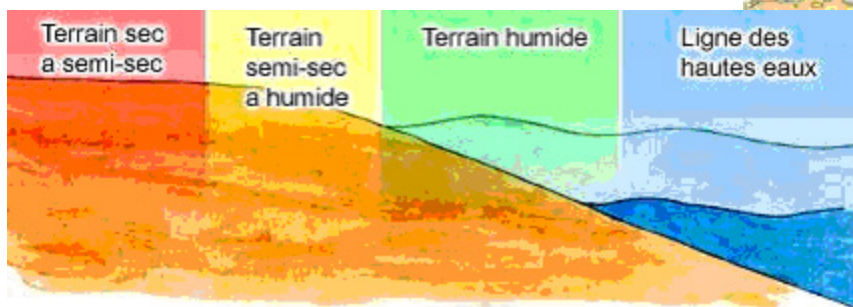
- Érosion;
- Aucune filtration des polluants;
- Réchauffement de l'eau par les pierres, diminution de l'oxygène et disparition de poissons;
- Envasement (</publications/informations-techniques/glossaire.html#envasement>), (sédimentation (</publications/informations-techniques/glossaire.html#sedimentation>));
- Prolifération d'algues et de plantes aquatiques;
- Diminution de la transparence de l'eau (/publications/informations-techniques/glossaire.html#transparence_eau).



Avantages d'une rive renaturalisée :

- Stabilisation de la rive par de nombreuses racines;
- Filtration des polluants par les racines;
- Création d'ombre;
- Prévention de l'envasement;
- Réduction des algues et des plantes aquatiques;

- Conservation d'une eau claire et fraîche, bénéfique aux poissons.



Terrain sec à semi-sec

- Rosier rugueux Fiche descriptive (</fiches-descriptives.html#rosier>)
- Spirée à larges feuilles Fiche descriptive (</fiches-descriptives.html#spiree>)
- Parthénocisse à cinq folioles (vigne vierge) Fiche descriptive (</fiches-descriptives.html#parth>)

Terrain semi-sec à humide

- Myrique baumier Fiche descriptive (</fiches-descriptives.html#myrique>)
- Rosier rugueux Fiche descriptive (</fiches-descriptives.html#rosier>)
- Saule arbustif Fiche descriptive (</fiches-descriptives.html#saule>)

Terrain humide

- Myrique baumier Fiche descriptive (</fiches-descriptives.html#myrique>)
- Saule arbustif Fiche descriptive (</fiches-descriptives.html#saule>)
- Iris versicolore Fiche descriptive (</fiches-descriptives.html#iris>)

Plusieurs autres espèces sont appropriées au milieu riverain et présentent des qualités esthétiques attrayantes. Leurs feuilles, leurs fleurs et leurs fruits égayeront le paysage d'une beauté changeante au gré des saisons.

Arbres suggérés	Arbustes suggérés	Plantes herbacées suggérées
Cerisier de Virginie	Houx verticillé	Lobélie du cardinal
Érables rouge ou argenté	Némopanthe mucroné	Iris pseudacorus
Frênes blanc, noir ou rouge	Aulnes rugueux ou crispés	

Arbres suggérés	Arbustes suggérés	Plantes herbacées suggérées
Saule blanc	Églantier	
Thuya occidental (cèdre)	Sureau du Canada	
Bouleau à papier	Viorne cassinoïde	
	Myrique de Pennsylvanie	

Voir la liste simplifiée des végétaux recommandés pour la renaturalisation des rives (/IMG/pdf/Liste_vegetaux_2008-2.pdf)

Consultez les listes détaillées des végétaux :

Voir la liste détaillée des arbres (/images/stories/food/arbres.pdf)

Voir la liste détaillée des arbustes (/images/stories/food/arbustes.pdf)

Voir la liste détaillée des fougères et graminées (/images/stories/food/fougères_grami.pdf)

Voir la liste détaillée des vivaces (/images/stories/food/vivaces.pdf)

Planification des travaux de renaturalisation des rives

Avant d'entreprendre des travaux de renaturalisation, une bonne planification s'avère nécessaire. Il est important de faire un plan d'aménagement et de choisir les espèces végétales en fonction des facteurs suivants :

- La hauteur de la ligne des hautes eaux (/publications/informations-techniques/glossaire.html#hautes_eaux) et de la ligne des basses eaux (/publications/informations-techniques/glossaire.html#basses_eaux);
- Le type de sol et son degré d'humidité;
- Les périodes d'ensoleillement et les endroits plus ombragés.

Voici quelques conseils pratiques sur les précautions à prendre avant, pendant et après la plantation :

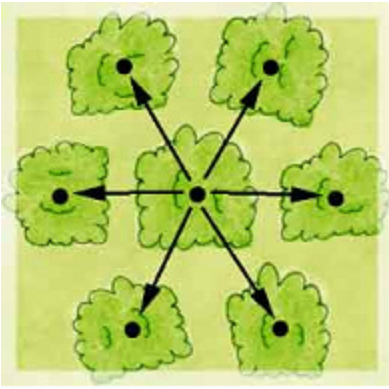
Précaution à prendre avant la plantation

Lors de la réception des plants, il est important de préserver l'humidité des racines en les plaçant dans un endroit frais, à l'abri du soleil et du vent, jusqu'à la mise en terre. Les plants peuvent s'assécher en moins de quelques minutes!

Plantation

Lors de la plantation, il est essentiel de respecter certaines règles :

- Effectuer la plantation au printemps jusqu'à la mi-juin, ou à l'automne dès la fin août;
- Planter vos plants à la fraîcheur, c'est-à-dire tôt le matin ou en fin de journée, pour éviter leur dessèchement;
- Disposer vos plants en quinconce : selon une disposition par cinq (quatre plants aux quatre angles d'un carré, d'un losange ou d'un rectangle et un cinquième au milieu);



Disposition des plants en quinconce

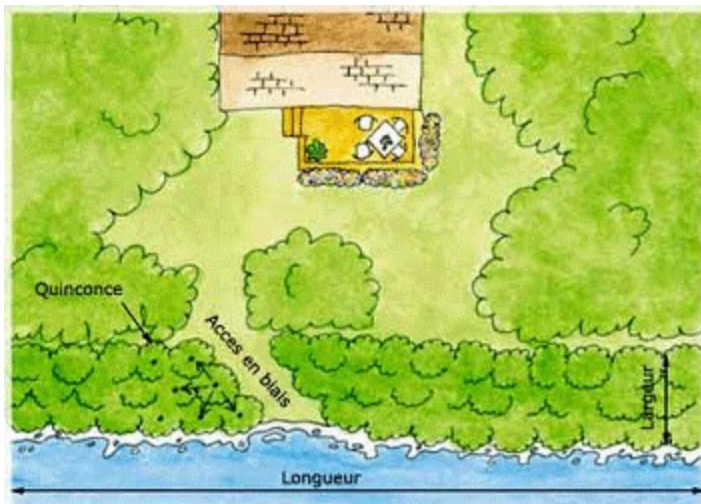
- Privilégier un accès de biais vers le plan d'eau, pour éviter la perte de sol par ruissellement ([/publications/informations-techniques/glossaire.html#ruissellement](#));
- Ne pas utiliser de fertilisant.

Entretien

Après la plantation, un entretien simple et efficace facilitera l'enracinement et la croissance des plants :

- Tout au long de l'été, arroser généreusement les plants, en matinée ou en soirée;
- Au printemps, vérifier si les plants doivent être rechaussés;
- Au printemps ou à l'automne, couper la tête des plants (1/3) afin de renforcer leur base.

Méthode de calcul rapide pour estimer le nombre de plants nécessaires



Plan d'une rive renaturalisée

Si l'on tient compte du principe selon lequel on plante un arbuste au 0,5 m, on peut dire que :

0,5 m de largeur = 2 rangées de plants, 1 m de largeur = 3 rangées de plants, 1,5 m de largeur = 4 rangées de plants

Par exemple, voici le nombre de plants nécessaires pour renaturaliser une rive :

Longueur du terrain = 50 m, longueur de l'accès au plan d'eau = 5 m, espace à renaturaliser = 45

m

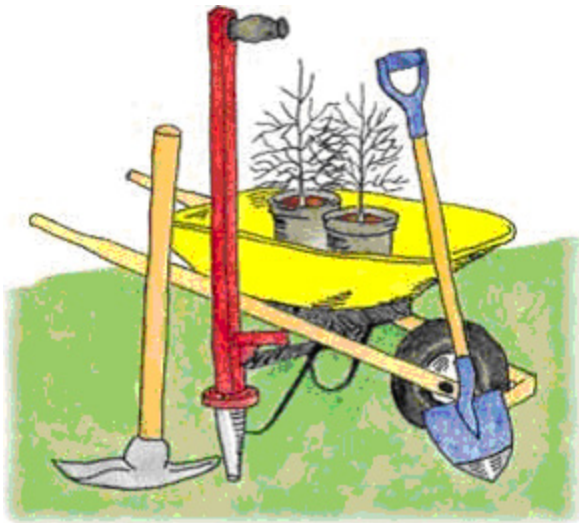
Dans une rangée, il faut donc planter :

1 plant au 0,5 m = 90 plants, pour 1,5 m de largeur de végétation x 4 rangées, nombre de plants nécessaires = 360 plants (1 m = 3,28 pieds)

Techniques de renaturation

Faites votre choix en cliquant sur une des techniques :

1. Technique pour renaturation un sol nu ou une pelouse (/technique-pour-renaturation.html#sol)
2. Technique pour renaturation une rive exposée aux vagues (/technique-pour-renaturation.html#rive)
3. Technique pour renaturation un enrochement (/technique-pour-renaturation.html#enrochement)
4. Technique pour renaturation les murs et les gabions (/technique-pour-renaturation.html#mur)
5. Techniques de génie végétal pour stabiliser un terrain abrupt ou fortement érodé (/technique-pour-renaturation.html#stabiliser)



Pour une meilleure gestion des rives et de l'eau en milieu agricole

En milieu agricole, l'absence de végétation en bordure des cours d'eau engendre des conséquences tout aussi néfastes que pour l'environnement riverain :

- Aucune filtration des polluants (engrais, pesticides (/publications/informations-techniques/glossaire.html#pesticides)) entre les champs et le cours d'eau;
- Forte érosion du terrain aux abords du cours d'eau en raison de l'absence de système racinaire;

- Aucune protection contre le bétail qui érode la rive par piétinement et qui pollue le cours d'eau par ses excréments.

Pour contrer ces impacts négatifs, les solutions sont :

- Laisser croître une bande de végétation de 5 m de largeur minimum à partir de la ligne des hautes eaux le long des cours d'eau et des fossés. Cette bande arbustive protégera les rives contre l'érosion et limitera la pollution diffuse par les champs;
- Effectuer le drainage des terres de façon à ce que l'eau recueillie à la sortie des drains séjourne dans un bassin de décantation, avant de se diriger vers le cours d'eau principal, ce qui diminuera l'apport de sédiments dans le cours d'eau;
- Mettre une clôture afin d'empêcher le bétail de se rendre au cours d'eau : l'érosion par le piétinement et la pollution par les excréments seront évitées.



[PLAN DU SITE \(/PLAN-DU-SITE.HTML\)](/PLAN-DU-SITE.HTML)

[CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION \(/CONDITIONS-
GENERALES-D-UTILISATION.HTML\)](/CONDITIONS-GENERALES-D-UTILISATION.HTML)

[NOUVELLES RÉCENTES \(/NOUVELLES-RECENTES.HTML\)](/NOUVELLES-RECENTES.HTML)

(<http://facebook.com/pages/Rappel/103433949726141>)